

Droits universitaires nationaux et diplômes d'établissement – Taux applicables

Rentrée 2026

Montants des droits universitaires – année 2026/2027

L'Université de Lorraine se conforme aux taux des droits de scolarité nationaux. Ces taux concernent les diplômes listés dans l'annexe de l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur modifié.

En cas de double inscription, l'inscription au 2^{ème} diplôme est soumise au droit réduit spécifié par l'arrêté.

Les étudiants dont le Régime spécifique d'études implique l'étalement d'une année d'études sur 2 ans sont exonérés des droits d'inscription la 2^{ème} année concernée (étudiants sportifs de haut niveau, CPRE spécifique dont AJAC, étudiant en situation de handicap etc...)

Contribution Vie Etudiante

Art. L. 841-5.-I.-Une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention est instituée au profit des établissements publics d'enseignement supérieur, des établissements mentionnés aux articles L. 443-1 et L. 753-1 du présent code ou à l'article L. 1431-1 du code général des collectivités territoriales dispensant des formations initiales d'enseignement supérieur, des établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.[...]

La contribution est due chaque année par les étudiants lors de leur inscription à une formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur. [...]

Sont exonérés du versement de cette contribution les étudiants bénéficiant, pour l'année universitaire au titre de laquelle la contribution est due, d'une bourse de l'enseignement supérieur ou d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des dispositifs d'aide aux étudiants mentionnés à l'article L. 821-1 du présent code. Sont également exonérés les étudiants bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire ou étant enregistrés par l'autorité compétente en qualité de demandeur d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire dans les conditions prévues aux articles L. 742-1 et L. 743-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. [...]

Le montant annuel de cette contribution est fixé à 90 €. Ce montant est indexé chaque année universitaire sur l'indice des prix à la consommation hors tabac constaté par l'Institut national de la statistique et des études économiques pour la France pour l'année civile précédente. Il est arrondi à l'euro le plus proche ; la fraction d'euro égale à 0,50 est comptée pour 1. [...]

La Contribution Vie Etudiante et de Campus est due par tout étudiant inscrit en formation initiale, non boursier. Elle doit être réglée auprès du CROUS avant l'inscription à l'UL. Elle peut être remboursée par le CROUS uniquement si l'étudiant devient boursier.

En 2026/2027 le montant de la CVEC est fixé à 105 euros.

Les étudiants suivants sont exonérés (démarche sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr>) :

les étudiants réfugiés,

les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire,



les étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire,

les boursiers du gouvernement français et les boursiers des formations sanitaires et sociales de certaines régions

Droits d'inscription DU et carte étudiant 2026/2027

DU niveau licence	Montant équivalent au taux Licence + droit de formation propre
DU niveau master	Montant équivalent au taux Master + droit de formation propre
Inscription annuelle dans le cadre d'une formation courte qualifiante	120,00 € (hors droits de formation)
Inscription annuelle dans le cadre des blocs de compétences	120,00 € (hors droits de formation)
Auditeur libre	120,00 €
Remplacement carte Etudiant	10,00 € (sauf justificatif vol ...)

Remboursement des droits d'inscription 2026/2027 :

Dans le cadre d'un remboursement sur un paiement en plusieurs fois, celui-ci ne pourra être mis en œuvre qu'après la fin des prélèvements.

	Annulation	Remboursement
Avant le début des cours (date de rentrée)	OUI (hors Droit à garder)	OUI (hors Droit à garder)
Jusqu'à un mois après le début des cours (date de rentrée)	OUI	Sur justificatif d'une inscription dans un autre établissement* (hors Droit à garder)
A compter du 15 octobre dans tous les cas	NON	NON

* Réussite concours, admission tardive et sur liste complémentaire, admission établissement à l'étranger.

Droits universitaires nationaux - Répartition

Rentrée 2026

L'Université de Lorraine se conforme à la répartition nationale des droits de scolarité fixée dans l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, modifié.

Le montant du droit de scolarité réservé au service de documentation sera égal à la part minimale de ce droit prévu dans l'arrêté fixant les taux des droits de scolarité pour l'année universitaire concernée.

Ces taux sont fixés suivant la répartition suivante pour l'année universitaire 2026/2027 :

- Part du droit de scolarité affectée au service commun de documentation : 34,00 €
- Somme restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription et à son transfert : 23,00 €

La Contribution Vie Etudiante et de Campus est due par tout étudiant inscrit en formation initiale, non boursier. Elle doit être réglée auprès du CROUS avant l'inscription à l'UL. Son montant pour 2026/2027 est de 105 euros.

Les droits d'inscription et de formation le cas échéant du ou des diplômes d'inscription, ainsi que la CVEC, doivent être entièrement réglés pour que le ou les diplômes soient délivrés.

Le paiement peut s'effectuer en 3 fois pour les droits d'inscription des formations listées en annexe de l'arrêté du 19 avril 2019 modifié sous réserve de remplir toutes les conditions suivantes :

- qu'il soit effectué en ligne via PayBox au moment de l'inscription
- et qu'il soit effectué par carte bancaire en cours de validité
- et que le premier paiement soit effectué avant le 15 octobre 2026

Tarification des certifications non obligatoires et inscriptions particulières

Année universitaire 2026-2027

		Montants 25/26	Montants 26/27
Certifications			
CLES (étudiants établissement 1 ^{ère} inscription) -> gratuit pour les boursiers UL		30 €	30 €
CLES (étudiants établissement inscription supplémentaire)		30 €	30 €
CLES (étudiants hors établissement)		60 €	60 €
DELF A1 et A2, B1 et B2		110 €	Voir tableau page 2
DALF C1 et C2		145 €	Voir tableau page 2
TOEIC			
Tests TOEIC ETS-Global		Tarification ETS selon marché	
Inscription CPGE dans le cadre de la convention académique			
Inscription aux portails spécifiques aux 1 ^{ère} année des classes préparatoires (La CVEC est due avant l'inscription à l'Université, auprès du CNOUS)		Non boursiers : Droit national licence – Boursiers CROUS : zéro	Non boursiers : Droit national licence – Boursiers CROUS : zéro
Inscription en année de licence (L1 si examens ou L2 et L3) (La CVEC est due avant l'inscription à l'Université, auprès du CNOUS)		Non boursiers : Droit national licence – Boursiers CROUS : zéro	Non boursiers : Droit national licence – Boursiers CROUS : zéro
Césure			
Inscription en césure (après validation de l'année n-1 , l'inscription en césure dans l'année n est faite dans l'année supérieure)		Droit national réduit (Art. D. 611-19)	Droit national réduit (Art. D. 611-19)

Tarification

DALF DELF
Année universitaire 2026-2027

	TARIF 1 Tarif complet 2026-2027	TARIF3 Tarif pour public spécifique* 2026-2027	Observations 2026-2027
DELF - Diplôme d'Etudes de Langue Française - A1,A2,B1,B2	140,00 €	110,00 €	Le tarif 3 est uniquement destiné aux étudiants inscrits aux cours intensifs du DéFLE
DALF - Diplôme Approfondi de Langue Française - C1	180,00 €	150,00 €	Le tarif 3 est uniquement destiné aux étudiants inscrits aux cours intensifs du DéFLE
DALF - Diplôme Approfondi de Langue Française - C2	200,00 €	170,00 €	Le tarif 3 est uniquement destiné aux étudiants inscrits aux cours intensifs du DéFLE
DELF / DALF - Frais de réédition de diplôme	40,00 €		

Tarification

Certification Pix et Pix+ Professionnels de santé

Utilisation de la plateforme Pix Orga

Année universitaire 2026-2027

Public concerné	Tarifs TTC		
	Certification Pix	Certification Pix+ professionnels de santé	Utilisation Pix Orga (1 an)
Apprenants inscrits à l'UL en formation initiale (hors apprentissage), dans un diplôme national	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Personnel UL	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Apprenants inscrits à l'UL en formation initiale en apprentissage, dans un diplôme national	18 €	24 €	18 €
Apprenants inscrit à l'UL en formation initiale, hors diplôme national	70 €	76 €	18 €
Apprenants inscrit à l'UL, stagiaire de la formation continue	70 €	76 €	18 €
Extérieur à l'UL (apprenants ou personnels)	70 €	76 €	18 €

Frais des écoles d'ingénieurs applicables aux candidats écoles ingénieurs 2026/2027

Bases légales / textes de référence :
code de l'éducation, notamment les articles L612-1, L719-4, D642-1 à D642-4 ; loi de finances n°51-598 du 24 mai 1941, notamment l'article 48 ; arrêté du 25 février 2022 relatif au nombre maximum de places mises aux concours au titre de l'année 2022 dans certaines écoles d'ingénieurs ;
L'article-annexe du décret du 22 septembre 2011 modifié portant création de l'université de Lorraine énumère les formations dont l'accès est subordonné au succès à un concours ou à l'examen d'un dossier : les "Formations d'ingénieurs".
Seules 3 des 11 écoles de l'université perçoivent les frais de dossier / concours directement auprès des candidats : l'ENSTIB, l'ENSGSI et l'EEIGM pour la procédure d'admission sur titres (hors banque de concours). Dans les autres cas, les écoles reçoivent la part des frais qui leur revient par voie de convention avec le centre organisateur pour la banque de concours (consortium, GIP, convention bilatérale...).

Objet du vote :

- Le conseil est invité à formuler un avis sur les tarifs relatifs aux :
- ° **droits de dossier ou de concours des formations d'ingénieurs à entrée sélective** ;
 - ° **tarifs des certifications de compétences** en langues en vue de cette admission (épreuve de langues), notamment.

ENSMIN - EXAMENS DE LANGUES - tous tiers (exonérés de TVA)			
ANGLAIS		A partir du 01/09/2026	T.T.C.
FCE		190,00 €	
CAE		200,00 €	
KET (Key English Test)		127,00 €	
PET (Preliminary English Test)		147,00 €	
CPE (Certificate of Proficiency in English)		216,00 €	
PENALITES DE RETARD		50,00 €	
Réclamation vérification administrative		40,00 €	
Réclamation recorection copies		185,00 €	
IELTS		230,00 €	
ALLEMAND		A partir du 01/09/2026	T.T.C.
ZD B1		175,00 €	
ZD B2		185,00 €	
ZD C1		210,00 €	
ZD B1 - B2 par module		60,00 €	
ZD C1 par module		75,00 €	
A1 Fit in Deutsch 1		75,00 €	
A1 Start Deutsch 1		110,00 €	
A2 Fit in Deutsch 2		85,00 €	
A2 Start Deutsch 2		125,00 €	
ITALIEN		A partir du 01/09/2026	T.T.C.
CILS 1		140,00 €	
CILS 2		160,00 €	
CILS 3		180,00 €	
ESPAGNOL		A partir du 01/09/2026	T.T.C.
SIELE		165,00 €	

Afin de permettre d'évaluer leur niveau, les candidats sont invités (aucune obligation) à présenter un certificat de compétences en langue.
L'ENSMIN est centre d'examen Grand Est. C'est à ce titre que les tarifs ci-avant sont présentés. Les tarifs dépendent de la politique des éditeurs-distributeurs des tests et des tarifs de l'établissement.
L'augmentation des Examens est liée à l'augmentation des éditeurs et à l'application de 20% de TVA

Ces tarifs concernent tous les tiers (lycéens, partenariat avec le Goethe Institut, etc.).

EEIGM - EXAMENS DE LANGUES - tous tiers (exonérés de TVA)			
Diploma de Español Como Lengua Extranjera-Convention Institut Cervantes			
DELE		0	
B1		147,00 €	
B2		192,00 €	
C1		200,00 €	
C2		205,00 €	

Afin de permettre d'évaluer leur niveau, les candidats sont invités (aucune obligation) à présenter un certificat de compétences en langue.

L'EEIGM est centre d'examen Grand Est, y compris pour les écoles d'ingénieurs de Lorraine Inp. Les tarifs dépendent de la politique des éditeurs-distributeurs des tests et des tarifs de l'établissement.
Ces tarifs concernent tous les tiers (lycéens, partenariat avec l'Institut Cervantes, etc.).

ENSG	
INSCRIPTION CONCOURS G2E (Géologie Eau Environnement)	
. boursiers	120 €
. non boursiers	320 €
Étudiants sortant de CPGE BCPST-VETO	
Envoi sur demande de copies personnelles composées dans le cadre des épreuves écrites	10 €

ENSGSI : TARIFS SPECIFIQUES - admission sur titres	
. Candidats boursiers	15 €
. Candidats non boursiers	30 €

Perception directe des frais de dossier uniquement pour le recrutement sur dossier / entretien
Admissions sur titres possibles de la 1ère année préparatoire à la 2ème année ingénieur
Admissions sur titres possibles de la 1ère année préparatoire à la 2ème année ingénieur

ENIM : FRAIS DE CONCOURS		
	Non Boursiers	Boursiers
TOEIC	tarif UL	tarif UL
linguaskill	38,95 €	38,95 €

En vue d'une admission, et ce afin de permettre d'évaluer leur niveau, les candidats sont invités (aucune obligation) à présenter un certificat de compétences en langue.

ENSTIB : TARIFS SPECIFIQUES	
DROITS D'INSCRIPTION CONCOURS ENSTIB - CANDIDATURES SUR DOSSIER	
. boursiers	15 €
. non boursiers	30 €

L'ENSTIB recrute selon 2 modes :
admissibilité sur dossier - admission après épreuves orales spécifiques pour tous les admissibles
ou concours sur banques de notes (Agro, PT et CCP)
Perception directe des frais de dossier uniquement pour le recrutement sur dossier / entretien

TELECOM NANCY : TARIFS SPECIFIQUES	
Concours Mines - Télécom	
. boursiers	cf. Nota
. non boursiers	cf. Nota
Droits d'inscription concours TELECOM Nancy candidats sur dossier	
. boursiers	15 €
. non boursiers	30 €
frais d'inscription plateforme alternance IMT - apprentissage	

candidats :
étudiants sortant de CPGE MP, MPI, PC, PSI, PT, TSI, ATS

candidats :
étudiants titulaires ou issus de L1/L2/L3, DUT, BTS et 2ème année Polytech Nancy
entrée en 1ère année ou en 2ème année

	Dossier initial avec 1 formation cochée	Par formation supplémentaire cochée
Boursiers	40 €	15 €
Non boursiers	110 €	40 €

étudiants sortant de CPGE MP,MPI, PC, PSI, PT, TSI, ATS + étudiants titulaires ou issus de L1/L2/L3, DUT, BTS
entrée en 1ère année ou en 2ème année

Polytech Nancy	
INSCRIPTION CONCOURS	Non boursiers
TOEIC	tarif UL avec correction rapide
Concours Geipi Polytech	tarif UL avec correction rapide
Concours Polytech Nancy	(cf. Nota)

candidats : élèves de Terminale Générale, ST2D-STL et bacheliers Bac Général, ST2D-STL 2024 pour une entrée en 1ère année (+ dans 34 autres écoles)
élèves en bac+ 2, +3 : entrée en 3e année et en Bac+4 : entrée en 4e année (Concours sur titres du Réseau Polytech) et CPGE (Concours Polytech CPGE)
élèves en bac+4 Master 1 : entrée en 4ème année à Polytech Nancy

Les inscriptions pour des candidats ayant suivi le cycle préparatoire PEIP du réseau polytech ne verse
aucun droit d'inscription de candidature

Concours Admission FPA pour tous les parcours (EMIME - M3 et IA2R) : inscription sur une ou plusieurs spécialités	50 €	15 €
---	------	------

Transmission préalable au contrôleur de légalité : même observation que les années précédentes portant sur l'absence de publication d'un arrêté ministériel relatif à la fixation de frais de dossier et de concours

Nota : Sur ces frais de dossier et de concours, la mise en œuvre des tarifs suppose la publication d'un arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Les apprentis ne sont pas soumis aux frais de dossier / de concours. Ni les pupilles de la Nation.

Les écoles citées dans ce document organisent, sauf mention contraire, un accès post-CPGE (post-BAC+2) sur concours. Elles forment en 3 ans au titre d'ingénieur diplômé. L'admission a lieu sur titres, au-delà de la 1ère année à l'école (accès direct à la 2ème ou à la 3ème année).

Sur le site du service concours des écoles d'ingénieur www.scei-concours.fr, figurent toutes les informations relatives aux banques de concours (avec les écoles qu'elles regroupent).

Dans la rubrique Inscription - Frais et paiement, sont mentionnés les tarifs par spécialité de CPGE (toutes les spécialités ne conduisant pas à toutes les écoles).

Pour ces écoles appartenant à des banques de concours, il s'agit d'appliquer les tarifs qui sont communs à tous les établissements de la banque.

La procédure Parcoursup concerne les écoles du concours Geipi Polytech et mentionne le règlement dudit concours.

Ainsi, s'agissant de Polytech Nancy : le réseau Polytech est chargé du concours, l'école ne perçoit rien de la part des candidats.

L'ENIM rejoint le concours Geipi-Polytech à compter de la campagne d'admission 2018/2019 et à ce titre, ne perçoit pas directement de frais de concours sur l'admission post-BAC (fin du concours Groupe ENI).

Concours Commun Polytechnique (CPP) : EEIGM, ENSEM, ENSGSJ, ENSIC, ENSG (pour les autres CPGE) ne perçoivent pas directement de frais de concours.

Dans le cadre de banque de concours AgroParisTech, l'ENSAIA ne perçoit pas de frais ou de droits d'inscription facturés directement aux candidats. De la même façon, dans le cadre du concours Mines-Ponts / écoles ParisTech, l'ENSMN et TELECOM NANCY ne perçoivent pas de frais de concours.

Plus d'informations sur le site de SCEI : <https://www.scei-concours.fr/index.php>

DOCUMENT DE TRAVAIL & FICHE DE SYNTHÈSE - Prestations Optionnelles Complémentaires de Scolarité 2026/2027

Bascs légales / textes de référence : article L719-4 du code de l'éducation, article 48 de la loi de finances n°51-598 du 24 mai 1951 modifiée, arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, circulaire DGESIP n°2012-12-290 du 3 juillet 2012

Definition jurisprudentielle : redevances pour des services particuliers qui s'ajoutent aux activités obligatoirement liées à la préparation des diplômes délivrés et couvertes par les droits d'inscription ; il ne peut s'agir de frais et contributions complémentaires aux droits de scolarité qui conditionnent candidature, admission, inscription ou déroulement des études.

(le fait de ne pas acquitter de la somme n'écarte pas l'étudiant du cursus qu'il souhaite suivre ni ne conditionne le déroulement de ses études)

Le paiement par les étudiants des photocopies accompagnant les cours est illégal.

La première présentation des épreuves obligatoires de certificat de langues constitue une dépense normale à la charge de l'université.

Et l'envoi du diplôme sur demande ne peut avoir lieu qu'au coût réel.

Facultatives et clairement identifiées, les POCs relèvent d'une contribution volontaire de la part de l'étudiant.

Une attention particulière est portée à la régularité des POCs soumises au conseil, qui font l'objet d'une analyse préalable du contrôleur de légalité. Sur 2017/2022, le nombre des prestations proposées à titre facultatif aux étudiants a été sensiblement réduit, à l'initiative des écoles. Le conseil a également écarté certaines prestations qu'il estimait inopportunes (ex : tarif relatif à la cérémonie de remise de diplômes). Enfin, la politique de l'établissement en matière de photocopies/impressions mise en place à la rentrée 2021 a eu pour effet d'harmoniser des pratiques différentes selon les écoles, à un tarif plus avantageux pour l'étudiant qui choisit d'y recourir. L'application des droits d'inscription différenciés a par ailleurs conduit à supprimer certaines prestations supplémentaires offertes aux étudiants internationaux qui avaient pour fondement les articles D719-181 et s. du code de l'éducation.	
---	--

Copies / impressions :

établissement (hors photocopies de cours)	copie noir et blanc copie couleur	2025/2026	
		non boursiers	boursiers
Boursiers : copie Noir et Blanc, copie couleur		0,05	
		0,25	
		quota de 8€ (droit de tirage) ; le coût des impressions est déduit de ce quota jusqu'à ce qu'il soit épuisé puis il est débité du compte izly de l'étudiant.	

2026/2027	
	0,05
	0,25
	quota de 8€ (droit de tirage) ; le coût des impressions est déduit de ce quota jusqu'à ce qu'il soit épuisé puis il est débité du compte izly de l'étudiant.

inchangé, un A3 = deux A4 et un R/V = deux rectos

inchangé, un A3 = deux A4 et un R/V = deux rectos

inchangé ; Le montant de 8€ correspond à une remise de 0,02€ sur les 400 premières impressions effectuées

Autres prestations :

	en €	2025/2026	
		non boursiers	boursiers
ENSIC	Achat par les élèves FITI 3A d'ipads fournis en 1A	/	/
ENSAIA	Sorties pédagogiques facultatives	175	87,5
	Sorties pédagogiques facultatives (élèves redoublants)	87,5	43,75
	Sorties pédagogiques facultatives (élèves de la passerelle BUT2-ENSAIA, i.e. inscrits pour le seul semestre S6 à l'ENSAIA)	87,5	43,75
ENSG	Cérémonie de baptême (1ère année)	21,28	10,64
	Transport des élèves pour les cérémonies facultatives de 1ère année	30,43	15,22
	Matériel (1ère année) : boussoles, 1er carnet de terrain, gilets de protection. Dans tous les cas, il s'agit d'un matériel que les étudiants sont libres d'acquérir (ou d'acquérir ailleurs), qui ne les pénalisent pas dans leur cursus s'ils ne l'achètent pas.	71,00 €	35,00 €
	Envoi du diplôme (3ème année) sur demande	cout reel	cout reel

2026/2027	
non boursiers	boursiers
100	100
190	95
95	47,5
95	47,5
21,28	10,64
30,43	15,22
71,00 €	35,00 €
cout reel	cout reel

La hausse des pocs vise à compenser l'augmentation significative des coûts de transport. Ces montants n'avaient pas évolués depuis très longtemps.

	Fourniture d'un 2ème carnet de terrain à la demande des étudiants : sans y être tenue, l'école fournit un carnet de terrain à chaque étudiant. Elle souhaite soumettre à un tarif la remise d'un 2ème carnet aux élèves qui en formulent la demande. Dans tous les cas, il s'agit d'un matériel que les étudiants sont libres d'acquérir (ou d'acquérir ailleurs), qui ne les pénalisent pas dans leur cursus s'ils ne l'achètent pas.	14	14
ENSTIB	2ème passage au TOEIC	tarif établissement	
ENSGSI	TOEIC : session d'entraînement supplémentaire non obligatoire + 2ème passage du TOEIC pour les étudiants en dernière année ingénieur (le 1er passage obligatoire du TOEIC est gratuit pour les étudiants en dernière année ingénieur car pris en charge par l'école comme activité pédagogique couverte par les droits d'inscription)	tarif établissement	
	Certification Lean 6 sigma Green Belt (Chaque étudiant, dans son cursus ingénieur, suit un module de Lean6. Les étudiants peuvent passer la certification Lean6 niveau Green Belt, même tarif pour boursier ou non boursier)	30 €	
TELECOM Nancy	Envoi du diplôme sur demande (le cas échéant, en recommandé)	coût réel	coût réel
ENIM	Carte accès aux locaux ENIM (la première est gratuite)	10	10
	Envoi du diplôme sur demande (le cas échéant, en recommandé)	coût réel	coût réel

* diplôme de master dédié aux étudiants internationaux (circulaire DGESIP A1- n°2015-0066 du 2 mars 2015 relative à la mise en oeuvre particulière de diplômes nationaux de masters dédiés à des étudiants internationaux)

**TOEIC® facultatif : lorsque la certification n'est pas exigée dans le cadre du cursus ou cas d'une 2ème présentation lorsque la passation d'un seul test est obligatoire : sous réserve du tarif établissement (lorsque le tarif présenté ici est < au tarif établissement, la différence provient de la participation financière de la composante)

Les membres du conseil rappellent qu'à l'occasion des inscriptions, le caractère facultatif de ces prestations doit être expressément mis en évidence.

Le conseil est invité à se prononcer sur les tarifs et prestations listés ci-dessus ainsi que sur les documents de travail présentés par école.